Approfondissement thématique 2 : cours à choisir dans les ECUE précédentes

ECTS
6 crédits

Volume horaire
24h

Période de l'année
Semestre 2

Présentation

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Approfondissement thématique 2 : cours à choisir dans les ECUE précédentes	Travaux Dirigés	24h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 26 août 2025